

Compte-rendu de la commission de culture générale du lundi 12 octobre à l'ESCP.

Étaient présents Monsieur l'Inspecteur Général Alain Brunn, pour rendre compte de l'épreuve de synthèse de textes et Monsieur Philippe Touchet, co-pilote de l'épreuve de dissertation de culture générale EM-Lyon-HEC.

Après l'accueil des professeurs, en présentiel comme en distanciel, Monsieur Alain Brunn suggère à Monsieur Philippe Touchet de commencer par la dissertation de culture générale.

Dissertation de culture générale EM-Lyon-HEC.

Le sujet 2020 : Peut-il y avoir une civilisation du désir ?

Nombre de copies évaluées : 8700.

Cette année, chaque correcteur, sans exception, a fait remonter un rapport. Monsieur Philippe Touchet et Madame Mireille Coulomb, les deux co-pilotes de l'épreuve, en ont effectué une synthèse très complète qui est déjà en ligne sur le site de la BCE.

Monsieur Philippe Touchet fait état d'un phénomène troublant qui avait été mis l'an dernier sur le compte d'un brassage de copies imparfait. Les collègues avaient alors pensé que leur lot de copies qui faisaient intervenir exactement les mêmes références correspondaient à une seule et même provenance.

Or, il se trouve que cette année, à nouveau, 70% des copies présentent exactement les mêmes références alors que pourtant la numérisation fait intervenir un brassage efficace. Ces dissertations négligent la spécificité du sujet et se contentent de reprendre mécaniquement une copie standard sur le désir en général sans s'adapter par la réflexion à l'intitulé.

Certes, le terme de « civilisation » a dérangé certains candidats qui se sont empressés de chercher des substitutions, comme par exemple celui de société. Lorsque la notion de civilisation n'était pas remplacée, elle était souvent prise au sens de civilisation qui ne ferait intervenir le désir utile que comme moyen. Rarement au sens de civilisation qui ferait du désir un souverain bien, ce qui aurait permis de prendre en compte la civilisation comme totalité. Le désir a très peu souvent été perçu comme instrument de culture.

Les copies qui tenaient compte du sujet ont reçu la note de 14 et au-delà.

Celles qui se détournaient du sujet mais qui construisaient néanmoins un parcours rationnel ont été notées autour de la moyenne.

Celles qui non seulement se détournaient du sujet et qui de surcroît ne réfléchissaient pas du tout ont été notées très nettement au-dessous.

Monsieur Philippe Touchet demande aux professeurs de bien indiquer à leurs classes que le jury valoriserait toujours les tentatives de s'emparer du sujet, fussent-elles incomplètes. L'épreuve engage à traiter un sujet particulier et non un autre. Il est important de lire en lui au moins une contradiction, une alternative.

Malheureusement, on observe de plus en plus souvent un traitement thématique du sujet. La copie se contente alors d'énumérer tout ce qui se rapporte au thème. Or, un tel traitement est décevant pour les Grandes Écoles de management qui souhaitent recruter des candidats intelligents capables de s'adapter sincèrement à la question qui leur est proposée. Par exemple, il n'est pas indifférent que l'on évoque le désir plutôt que les désirs. Il convient de retrouver le chemin de la rigueur du langage.

Il y a de plus en plus de copies dont les plans sont mécaniques, mécanisés. La dissertation ne saurait être l'exposé d'une pensée déjà constituée, composée de blocs tout faits. La dissertation est un chemin lors duquel la même question est reprise. Ce qui semble acquis ne l'est pas. Alors que certains candidats procèdent par blocs de références qu'ils peuvent combiner selon des géométries variables. La culture générale consiste-t-elle en des contenus ? Non, elle relève d'une réflexion dynamique qui se nourrit de certains repères et ré-élabore le rapport à eux.

Certains plans, cependant, n'ont aucun rapport avec le problème annoncé et se contentent de juxtaposer des « boîtes de contenus ». Le candidat croit s'acquitter du travail sur le sujet proposé en se contentant, dans l'introduction, de quelques interrogations parcellaires, légères. Ce qui va à l'encontre de l'esprit de l'épreuve. On attend du candidat qu'il revienne réflexivement sur ce qu'il a précédemment construit. Une telle démarche est valorisée par les correcteurs : penser par soi-même à travers les autres, ce qui requiert d'utiliser les références en se les appropriant.

Le traitement du terme de désir a souvent consisté à le réduire à son sens charnel, animal, érotique. Les candidats ont rarement pris en compte la force civilisationnelle du désir, comme le désir d'immortalité qui transcende le registre purement biologique. Le désir n'est pas seulement une pulsion primitive, il peut s'avérer infiniment complexe. Dans le désir, *Éros* et *Thanatos* dessinent une dialectique propre à atteindre une puissance de spiritualisation. Dans le *Banquet* de Platon par exemple. Ce qu'ont pu manifester certaines copies en prenant le désir dans toute son extension.

70 % des copies - il convient de le déplorer - présentaient exactement les mêmes références littéraires, les mêmes références philosophiques, et une référence sociologique ou anthropologique récurrente : René Girard. Théoricien, certes, intéressant. Mais comment expliquer l'évocation systématique de sa thèse du désir mimétique dans les copies ?

Beaucoup de citations, décontextualisées, sont apparues sans être intégrées à la réflexion. De nombreuses références, aussi, à des ouvrages non lus par les candidats qui les faisaient intervenir. Cette session a été caractérisée par une banalisation de la référence standard sans appropriation. Ce phénomène a pris une ampleur sans précédent. Comme si les cours des professeurs, les parcours singuliers de réflexion élaborés par les collègues, avaient été oubliés ou méconnus. Des contenus allusifs sont alors produits sans être articulés entre eux comme le ferait un cours. Le jury préférerait que les références soient moins nombreuses mais effectivement en rapport avec le sujet. Ce n'est pas le nombre des références qui compte. Ainsi, lors d'une session précédente, pour traiter le sujet : « Le crépuscule de la vérité » un candidat a construit un parcours particulièrement pertinent avec une seule œuvre, *A la Recherche du temps perdu*, évoquée de manière remarquable.

Il convient donc d'éviter le « bachotage » mécanisé, les blocs prêts à l'emploi et au réemploi, pour préserver le caractère de liberté de la culture. Les Grandes Écoles de management ne veulent pas recruter de candidats formatés. La culture a ses enjeux propres et ne saurait être une culture d'illusion ni d'allusion.

Est à déplorer le dogmatisme de certaines introductions dont les énoncés ont un caractère unilatéral et définitif. Or, l'analyse du sujet, attendue, n'a pas à avoir un caractère définitif. C'est une hypothèse de travail amenée à évoluer. L'explication des termes du sujet s'est progressivement raréfiée au profit d'annonces rhétoriques sans assises. On attend de l'introduction qu'elle propose une analyse des relations des concepts entre eux. Or, le plus souvent, les termes du sujet sont définis de manière pointilliste, séparément. Le candidat semble accomplir mécaniquement une suite de formalités sans rien en faire, alors que les indices initialement proposés sont à modifier, repenser, enrichir. L'objectif à atteindre, au terme du parcours, est une transformation réfléchie de la perspective originaire.

Peut-être avons nous eu à faire à des étudiants anxieux - on peut penser au contexte très particulier de cette session - qui n'ont pas voulu se risquer à penser et ont préféré restituer une succession de références mécaniques, sans s'y investir. Nous avons assisté à la massification d'un comportement qui n'était autrefois que celui des élèves en difficulté.

Concernant la maîtrise du français, un malentendu est à lever. Certes, à la suite de la fusion des deux épreuves de HEC et EM Lyon, il n'y a plus de barème. Plus de points à ôter en proportion du nombre de fautes. Mais ceci ne vaut en aucun cas abandon de l'exigence de rigueur de l'orthographe, de la ponctuation, de la syntaxe.

Une copie qui aurait obtenu la note de 20, si elle avait respecté cette rigueur, a été rétrogradée à la note de 17. Il est important de bien faire passer cette information auprès des élèves, puisqu'un relâchement peut faire perdre des places précieuses pour l'admissibilité.

La synthèse de textes.

Monsieur l'Inspecteur Général Alain Brunn rappelle qu'en ce qui concerne la synthèse de textes, il y a bien un barème. Un point en moins pour chaque tranche de trois fautes et un point en moins par tranche de 10 mots en plus ou en moins par rapport à l'étendue autorisée de 300 mots (+ ou - 10%).

Le rapport du jury n'est pas encore en ligne mais sa publication est imminente, le texte étant actuellement en phase de maquetage.

Les trois textes proposés, de Michel Serres, Christian Godin et Francis Wolff, avaient pour commun dénominateur l'écologie, puisque les auteurs s'interrogeaient sur les rapports entre l'homme et la nature. Michel Serres sur le comportement de l'homme au sein de la nature. Christian Godin sur le rapport sentimental de l'homme à la nature. Francis Wolff sur la question bio-éthique de la nature humaine.

Il convient de rappeler aux candidats qu'il est essentiel de bien régler la focale et d'éviter aussi bien une focale trop large (la domination en général alors qu'il s'agissait de la domination de la nature), qu'une focale trop restreinte (la question du capitalisme).

Trop de candidats écrivent sans réellement penser ce qu'ils écrivent. Ce qui les amène parfois à proposer de purs décalques de phrases entières. Ou à adopter un jargon inopérant pour donner une impression de profondeur. Par exemple écrire « ontologique » plutôt qu'« essentiel », pour faire croire à une réflexion plus intense.

Il est important d'opérer une conceptualisation nette pour bien formuler le problème. Cette exigence terminologique n'a rien de formel mais permet de réaliser en toute sécurité la synthèse : à partir d'une question directrice englobante, elle consiste en la mise en débat de trois points de confrontation des textes. C'est la dimension interrogative qui est à privilégier. L'exercice est modeste mais d'une grande positivité : rendre compte des processus par lesquels trois textes entrent en dialogue.

Après avoir vérifié que les participants en distanciel ne demandaient pas de nouvel éclaircissement, Monsieur Alain Brunn et Monsieur Philippe Touchet décident de clore la commission de culture générale. Les professeurs, en distanciel comme en présentiel, les remercient de leurs commentaires et de leurs réponses.

